

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

Pièce n°7D – Risques et nuisances connus

Echelle : 1/11 000e (commune)
Echelle : 1/7 500e (bourg)

Révision du PLU : 1. Révisé par le Conseil Municipal le 19 juin 2017.
Arrêté par délibération du Conseil Municipal le 18 janvier 2021.
Enquête publique du 13 septembre 2021 au 15 octobre 2021 inclus.
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le
Vu pour être annexé à l'arrêté du maire en date du 13 août 2021.
Le Maire :



Projet de loi n° 2017-1063 du 13 août 2017 relatif à la protection des données personnelles

Informations non cartographiées :

- Risque sismique : aléa faible
- Risque feux de forêt (forêt de Domaniche - Lusanger/Saint-Vincent-des-Landes)
- Risque radon : niveau 3 (potentiel moyen à élevé)

Risques et nuisances cartographiés :

- Risque inondation : Atlas des Zones inondables des affluents de la Vilaine
- Risque transport de matières dangereuses : lié à la présence d'une canalisation de transport de gaz
- Risque liés à la présence de lignes électriques haute tension (risque de rupture / champs électromagnétiques)
- Risque retrait-gonflement des argiles
- Aléa faible
- Bruit : RD771, voie bruyante de type 3
Bande affectée par le bruit : 100 m de part et d'autres de la voie
- Sites de carrières : Périmètres d'exploitation autorisés par arrêtés préfectoral

